

N° 4

PROCÈS-VERBAUX
DE LA
CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 NOVEMBRE 1956

Onze heures du matin

PRIÈRE

M. St-Laurent (Québec-Est), appuyé par M. Howe (Port-Arthur), propose: Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera après avoir assisté à la sanction royale du projet de loi des subsides, demeure ajournée au mardi 8 janvier 1957, à onze heures de la matinée. Toutefois, si M. l'Orateur, après consultation du Gouvernement de Sa Majesté, est convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre devrait se réunir plus tôt dans l'intervalle, il peut faire connaître, par avis, qu'il a acquis cette conviction. La Chambre alors se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée jusqu'à cette date.

Après discussion, ladite motion est adoptée au vote suivant:

POUR:

Messieurs

Anderson,	Breton,	Carter,	Enfield,
Applewhaite,	Brisson,	Casselman,	Eudes,
Arsenault,	Brooks,	Cauchon,	Eyre,
Ashbourne,	Brown (Brantford),	Cavers,	Ferguson,
Balcom,	Brown	Charlton,	Follwell,
Batten,	(Essex-Ouest),	Clark,	Fontaine,
Bell,	Bruneau,	Cloutier,	Forgie,
Benidickson,	Buchanan,	Crestohl,	Fraser
Bennett,	Byrne,	Dechêne,	(Peterborough),
Blair,	Cameron	Deschatelets,	Fraser
Blanchette,	(High-Park),	Deslières,	(Saint-Jean-Est),
Boisvert,	Campney,	Diefenbaker,	Fulton,
Boivin,	Cannon,	Dinsdale,	Gagnon,
Bonnier,	Cardiff,	Dupuis,	Gardiner,
Bourget,	Caron,		Garson,